DOSSIER 05 · COORDINATION ET SUIVI DE PROJETS

Un budget lisible.
Des décisions explicites.

Centre communautaire des Érables — réaménagement fictif. Situation arrêtée au 19 octobre 2026; adaptation LECLERC du 2 novembre 2026.

Démonstration fictive, sans mandat client
Les budgets, factures, intervenants, échanges et signatures décrites sont inventés. Les montants sont en dollars canadiens avant taxes. Aucune réception de travaux ni conformité technique n'est attestée.

Budget du scénario	Engagement signé décrit	Changement à décider
240 000 $	190 000 $	18 500 $

Deux décisions avant de communiquer une date

Faire valider la portée et le prix du changement, puis obtenir une décision écrite de l'autorité compétente. Faire confirmer le calendrier technique et la réception avant d'annoncer l'ouverture. La marge budgétaire ne constitue pas une autorisation de dépenser.

Le point de contrôle documentaire

Le renvoi de F-102 n'est pas une nouvelle facture. Les pièces C2 et C3 concernent le même montant de 38 000 $. L'original et son renvoi doivent rester liés, sans être additionnés deux fois.

Contribution illustrée de LECLERC

Rapprocher les montants, structurer le registre des pièces et des décisions, proposer un plan d'action et signaler les conditions du calendrier. La conception, les validations techniques, les engagements et la réception restent aux responsables habilités.

La réédition du 2 novembre ne transforme pas les dates historiques de ce scénario en suivi actuel. Aucun paiement, message, ordre de changement ou réservation n'a été exécuté.

02 · SUIVI FINANCIER

Distinguer payé, facturé et engagé.

Sources fictives C1 à C4. Les catégories ci-dessous évitent d'additionner plusieurs fois le même engagement.

Composante du budget	Montant	Traitement
Facture F-101 payée	64 000 $	Incluse dans le montant facturé et engagé
F-102 reçue, non payée	38 000 $	Une seule facture; renvoi exclu du calcul
Engagé non encore facturé	88 000 $	190 000 $ − 102 000 $
Changement non autorisé	18 500 $	Prévision uniquement
Marge si changement autorisé	31 500 $	240 000 $ − 208 500 $
TOTAL DU BUDGET	240 000 $	Somme des cinq composantes distinctes

Rapprochements

Engagement décrit : 178 000 $ de contrat + 12 000 $ d'avenant signé = 190 000 $. Factures uniques : 64 000 $ + 38 000 $ = 102 000 $. Reste engagé non facturé : 88 000 $. Reste engagé non payé : 190 000 $ − 64 000 $ = 126 000 $.

Prévision incluant le changement : 190 000 $ + 18 500 $ = 208 500 $. Marge sur engagement actuel : 50 000 $. Marge sur prévision : 31 500 $. Ces deux marges ne représentent pas deux réserves cumulables.

Double comptage évité
Ajouter le renvoi de F-102 porterait artificiellement le total facturé de 102 000 $ à 140 000 $, soit 38 000 $ de trop. Le classeur conserve la transmission comme trace mais l'exclut du total.

Limites du calcul

Taxes, frais internes et risques non chiffrés sont exclus. Un montant reçu n'est pas réputé validé ou payable. La prévision ne vaut ni accord de changement ni preuve de disponibilité de trésorerie.

03 · ACTIONS ET RESPONSABILITÉS

Faire avancer le dossier par des validations.

Les échéances du 20 au 23 octobre sont des propositions de l’analyse d’origine. Les rôles sont indicatifs; aucune personne n’est réputée engagée.

Action	Responsable proposé	Sortie attendue
1. Relier F-102 à son renvoi	Responsable financier	Facture unique identifiée; doublon conservé comme transmission
2. Valider portée et prix	Projet + responsable technique	Version du changement examinée; réserves consignées
3. Décider du changement	Autorité compétente	Autorisation ou refus écrit de 18 500 $
4. Confirmer la séquence	Responsable technique	Durée, disponibilité et réception confirmées
5. Mettre à jour le suivi	Coordination administrative	Registre des engagements et jalons actualisé
6. Vérifier la fin de travaux	Responsables habilités	Réception et réserves documentées
7. Autoriser la communication	Direction	Date d’ouverture validée; message approuvé

Registre minimal de décision

Pour chaque décision : objet, montant ou effet, pièce de référence, décideur habilité, statut, date et preuve de validation. La coordination relance et consigne; elle n’engage pas l’organisation à la place de son responsable.

Points à présenter au prochain suivi

Le changement demeure-t-il nécessaire? Sa portée est-elle validée? Quel est son effet sur la durée? Les intervenants sont-ils disponibles pour la réception? Quel message doit rester en attente?

En cas de refus du changement
Ne pas maintenir automatiquement le même calendrier. Faire confirmer le périmètre initial et les travaux restants; mettre à jour le suivi avant de proposer une autre date d’ouverture.

04 • CALENDRIER CONDITIONNEL

L’ouverture suit la réception.

Hypothèse de calcul seulement : confirmation le 23 octobre 2026; jours travaillés du lundi au vendredi, sans congé, interruption ni délai supplémentaire.

Étape	Calcul de démonstration	Dates résultantes
Confirmation	Hypothèse d’entrée, non reçue	Vendredi 23 octobre
Travaux restants	10 jours ouvrés après confirmation	Lundi 26 octobre au vendredi 6 novembre
Réception	2 jours ouvrés après travaux	Lundi 9 et mardi 10 novembre
Ouverture envisageable	Jour ouvré après réception	Mercredi 11 novembre, sous réserves

Pourquoi le 9 novembre ne peut pas être confirmé

Le 9 novembre évoqué en C6 correspond au début de la réception dans cette hypothèse. L’annoncer comme ouverture ignorerait les deux jours de réception décrits en C7. Le calendrier définitif reste à confirmer par les intervenants.

Une dépendance, pas une promesse de délai

Un report de confirmation, une interruption ou une durée différente décale les étapes suivantes. Le 11 novembre est un résultat de calcul sans jours exclus; son caractère effectivement travaillé doit être confirmé. Le classeur permet d’inscrire une liste de dates non travaillées.

Ce qu’il faut vérifier avant toute annonce

Décision de changement, confirmation technique, disponibilité des équipes, jours non travaillés, réception et éventuelles réserves, puis décision de la direction. Aucun calcul automatique ne remplace ces validations.

Situation historique conservée
La photographie du dossier est celle du 19 octobre 2026. Le classeur utilise cette date fixe pour les états de suivi et n’applique pas automatiquement la date du jour à des tâches fictives anciennes.

05 · PIÈCES ET MÉTHODE

Relier chaque montant à une preuve.

Pièce	Localisation dans Cosmologix-03-Sources.pdf	Information utilisée
C1	Page 1	Budget, contrat et avenant décrit comme signé
C2	Page 1	F-101 payée; F-102 reçue non payée
C3	Page 1	Renvoi de la même facture F-102
C4	Page 2	Changement de 18 500 $, non signé
C5	Page 2	Dix jours ouvrés après confirmation et décision
C6	Page 2	Ouverture souhaitée au 9 novembre
C7	Page 2	Confirmation absente; deux jours de réception

Le classeur associé

LECLERC_Outil_Suivi_Projet.xlsx réunit les hypothèses, les transmissions de factures, le suivi financier, l'échéancier, les actions et un registre documentaire. Les calculs ne confèrent aucune approbation à une facture ou à un changement.

Une organisation documentaire réutilisable

Conserver la pièce reçue, la relier à son identifiant, noter son statut et son validateur, puis travailler sur une copie versionnée. Le guide LECLERC d'organisation documentaire détaille ce fonctionnement sans recopier les renseignements d'un dossier réel.

Adaptation et contrôles

Les données de C1 à C7 et les calculs centraux sont conservés. L'adaptation développe les responsabilités, l'état des validations et les usages du registre. La cohérence arithmétique, le traitement du doublon et le calendrier pédagogique ont été contrôlés; aucune conformité professionnelle n'est attestée.

Périmètre de cette démonstration
Ce dossier illustre la coordination administrative et l'aide à la décision. Il ne remplace ni la surveillance, ni une attestation technique, ni les règles contractuelles de l'organisation. Les originaux COSMOLOGIX sont conservés séparément.